

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-67
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière :
INSTITUTIONS ET
VIE POLITIQUE

Sous matière :
ELECTION
EXECUTIF

OBJET :
DETERMINATION
DU NOMBRE
D'ADJOINTS

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU
EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 17 MARS 2026

AFFICHAGE EN
DATE
DU : 17 MARS 2026

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU

Séance du Conseil Municipal du samedi 21 mars 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT
François, DE ALMEIDA Marie, SÉMAT Gérard, GRANIER
Prescillia, GIRY Christophe, CHABERT Sabine, GUIRAUD
Philippe, PERRIN Afaf, VÉRONIN-MASSET Jean-François,
KICKOFF Gladys, DE LA CASA Javier, GHROUS Melker,
FREUDENREICH Patrick, RATABOUIL Jacqueline,
GANGLOFF Didier, GAÏANI Audrey, PERLES Bruno,
BATIGNE Brigitte, RATABOUIL Michel, CHANCROGNE
Maëva, VIALARET Max, ESCAFRE Élisabeth, ESTRADÉ
Quentin, BARBAUD Fabienne, LAMMOGLIA Éric, MOUTON
Jean-Baptiste, FONTÈS Audrey, CADEL Fabien, FERNANDEZ
Sandrine, MONDRAGON Gérard, DERKAOUI Calvin.

Formant la majorité des membres en exercice

Secrétaire : CHANCROGNE Maëva.

Conformément aux articles L.2122.1, et L.2122.2 du Code Général des Collectivités
Territoriales, les conseils municipaux déterminent librement le nombre d'adjoints au Maire
sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Considérant les résultats des élections municipales en date du 15 mars 2026,

Monsieur le Maire propose de fixer le nombre des adjoints à 9 adjoints.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE la création de 9 postes d'adjoints au Maire.

PRECISE que l'entrée en fonction de ces derniers interviendra dès leur élection.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la

Envoyé en préfecture le 21/03/2026

Reçu en préfecture le 21/03/2026

Publié le 23 MARS 2026

ID : 011-211100763-20260321-DB3202667-DE

Ampliation faite le
23 MARS 2026
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
21 MARS 2026
Par publication le :
23 MARS 2026
Par délégation
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL

Castelnaudary, le 21 Mars 2026

Le Maire,

Philippe GREFFIER

